

Montréal

Fiche technique - PPU Lachine-Est



Contexte/description du projet

Le PPU de l'écoquartier Lachine-Est vise la transformation de ce lieu emblématique de l'industrie du fer et de l'acier à Montréal en milieu de vie complet s'inscrivant résolument dans la transition écologique et sociale souhaitée par la Ville. Articulé autour de la valorisation de son riche patrimoine et de la création d'une trame verte et bleue reliant de généreux espaces publics, le nouveau quartier accueillera une diversité de ménages et offrira un cadre particulièrement convivial pour les déplacements actifs en plus d'intégrer équipements collectifs, commerces et lieux d'emploi. L'écoquartier perpétuera l'esprit d'innovation de ses anciens complexes industriels dans la recherche de solutions adaptées aux défis contemporains.

L'Écoquartier en un coup d'oeil

- Jusqu'à 7 800 logements, dont des logements sociaux, abordables et familiaux.
- Un écoquartier connecté à la ligne rose, réseau de transport collectif structurant et efficace reliant le centre-ville au Grand Sud-Ouest, dont Lachine
- Un réseau de mobilité axé sur les modes de déplacements actifs et en transport collectif.
- Un pôle civique incluant un parc, une école et un centre sportif et communautaire.
- Un réseau vert et bleu contribuant à la mobilité active, à la gestion de l'eau et à la lutte aux îlots de chaleur et un taux de canopée visé de 25%.
- Superficie d'environ 10 hectares de parcs et espaces publics, soit près de 22 % de la superficie développable, dont des infrastructures vertes.

Montréal

- La création de percées visuelles sur le canal de Lachine et de meilleurs accès à ses abords.
- Un important patrimoine archéologique et industriel mis en valeur.
- Des commerces et autres activités économiques.



Aménagement durable

La requalification du secteur s'appuie sur la création d'un réseau d'espaces verts qui relie ses principaux lieux d'intérêt, tout en assurant une gestion et une mise en valeur de l'eau. Cette trame verte et bleue, qui est une composante importante du réseau de mobilité, forme l'armature à partir de laquelle les activités et le cadre bâti se déploient dans l'écoquartier. Elle contribue à offrir un milieu de vie sain et convivial, en favorisant la résilience sociale et environnementale, notamment afin de maximiser la contribution à la transition énergétique et à la résilience de l'écoquartier face aux aléas climatiques. Plus qu'un simple élément paysager, le réseau bleu est quant à lui conçu comme une véritable infrastructure qui assure, avec la mise en place d'un réseau pluvial traditionnel, une gestion efficace des eaux de ruissellement et qui contribue à la résilience de l'écoquartier dans le contexte des changements climatiques.

Calendrier des prochaines étapes

- Refonte de la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement, incluant la concordance au PPU (2023-2025).
- Poursuite des analyses techniques en infrastructures (2023-2025).

Montréal

- Poursuite des échanges avec le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB) - école primaire (en cours).
 - Finalisation des analyses techniques en vue de l'implantation du centre sportif et communautaire (en cours).
-

